

Bâle, août 2022

Mise à mort de poussins: Bio Suisse prend position

Tous les poussins doivent avoir le droit de vivre. La décision de principe des délégués de Bio Suisse fait de cette vision une réalité. À partir de 2026, plus aucun poussin ne sera tué. Les frères des poules pondeuses seront désormais élevés. Les délégués de Bio Suisse ont également décidé que la détermination du sexe dans l'œuf, la sélection in ovo, ne serait pas autorisée.

Même dans la production bio, de nombreux poussins mâles de poules pondeuses étaient jusqu'à présent tués peu après leur éclosion. Des décennies de progrès en matière d'élevage de poules ont conduit à l'émergence de deux filières de production distinctes l'une de l'autre: d'une part, l'engraissement de poulets, élevés spécifiquement pour leur chair. D'autre part, l'élevage de poules pondeuses pour la production d'œufs, ces dernières étant élevées spécifiquement pour la ponte. Si tous les poulets peuvent être engraisés indépendamment de leur sexe, les poussins mâles des poules pondeuses, en revanche, ne sont pas destinés à l'engraissement en raison de leur taux de croissance très faible et de leur moindre efficacité alimentaire. Toutes les alternatives qui permettent d'éviter d'éliminer les poussins mâles de lignées de ponte entraînent des coûts supplémentaires et donc une hausse du prix du produit final. De plus, l'abandon de la pratique actuelle implique un véritable changement de système qui entraîne de lourdes conséquences. Aussi, trouver et mettre en œuvre une solution à ce problème éthique a été et reste complexe et difficile.

La solution Bourgeon

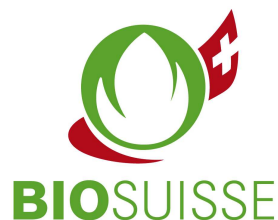
Il est incontestable que la pratique de l'abattage des poussins constitue un problème sur le plan éthique. Et qu'elle soit incompatible avec le principe fondamental de l'agriculture biologique, à savoir le respect de l'être humain, de l'animal et de la nature, l'est tout autant. En collaboration avec l'ensemble du secteur, Bio Suisse a travaillé d'arrache-pied pour trouver une solution à ce problème éthique. Une étape importante a été franchie lorsque les délégués de Bio Suisse ont décidé que tous les poussins bio devraient être élevés à partir de 2026.

Un chemin semé d'embûches

Cette décision a une incidence considérable. Toute la filière de la volaille et des œufs bio est en mutation. Cette transition requiert de profonds changements et pose des défis majeurs à l'ensemble de la chaîne de valeur. Des investissements sont nécessaires pour mettre en place l'infrastructure adéquate, par exemple des poulaillers supplémentaires. C'est pourquoi une période de transition de quatre ans a été fixée pour la mise en œuvre de cet objectif ambitieux. Ce délai, qui peut paraître long aux yeux du profane, constitue en réalité un objectif ambitieux. Un changement du jour au lendemain serait irréaliste, voire impraticable. Cet objectif ambitieux était nécessaire pour que les jalons soient posés et que la phase de transformation puisse commencer. Dans ce contexte, Bio Suisse fournit un cadre clair qui permet au secteur de s'organiser.

Frères coqs et poules à deux fins

L'œuf, la poule et le coq sont indissociables. L'agriculture biologique est synonyme de cycles fermés et d'une agriculture consciente de sa responsabilité vis-à-vis de la nature, des êtres humains et des animaux. Il existe des alternatives éthiques à l'abattage des poussins, à savoir l'élevage de frères coqs et de poules à deux fins. Toutefois, étant donné que les poussins mâles issus de lignées de ponte, c'est-à-dire de races élevées pour leur haute performance de ponte, ne conviennent pas pour l'engraissement et n'ont que peu de chair, la décision d'élever des coqs a forcément un coût. L'élevage des frères coqs est financé horizontalement par les œufs de leurs sœurs. Les poules à deux fins occasionnent elles aussi des coûts plus élevés, la performance d'engraissement étant toujours en conflit avec la performance de ponte. Pour cette raison, nous ne verrons plus de poules à deux fins qui atteignent les performances des poules spécialisées dans la ponte ou l'engraissement, tant sur le plan de la performance de ponte que celui de la production de viande.



Non à la détermination du sexe dans l'œuf

Lors de l'évaluation des différentes alternatives à l'abattage des poussins, Bio Suisse et le secteur ont été confrontés à un dilemme: trouver une solution qui soit la plus éthique possible tout en restant durable. Pour Bio Suisse, les raisons suivantes plaident contre une détermination techniquement plus efficace et plus écologique du sexe dans l'œuf.

Les méthodes de sélection in ovo ne font que déplacer le problème au lieu de le résoudre. Ce ne sont plus des poussins qui sont tués mais des embryons. Certaines technologies invasives de détermination du sexe dans l'œuf peuvent endommager l'embryon de poulet et affecter le taux d'éclosion. Et en raison de la marge d'erreur, une certaine proportion de poussins mâles non sélectionnés continuent d'éclore. Parallèlement, des embryons femelles sont également sélectionnés et tués par erreur.

La mise à mort d'embryons ou de poussins viables pour des raisons économiques pose un problème éthique. Une grande partie de la société est d'accord sur ce point. C'est le but de la mise à mort et non le moment de celle-ci qui pose un problème éthique. D'un côté, il y a l'abattage des frères coqs pour la production de viande destinée à l'alimentation humaine, ce qui permet de boucler la boucle entre la production d'œufs et celle de viande de volaille. D'un autre côté, il y a l'abattage de poussins ou d'embryons pour des raisons purement économiques, les poussins tués étant soit envoyés à l'installation de biogaz, soit, dans le meilleur des cas, utilisés comme nourriture pour animaux.

Les consommateurs-rices ont leur mot à dire

Il est d'ores et déjà possible d'acheter des œufs et de la viande issus d'élevages de frères coqs et de poules à deux fins. Cette offre sera progressivement étendue à tous les canaux de vente. En interdisant l'abattage des poussins mâles, Bio Suisse et le secteur des œufs bio répondent à un besoin explicite des consommateurs-rices. En achetant ces produits, les consommateurs-rices soutiennent les agriculteurs-rices bio dans leurs pratiques d'élevage responsable.

Contact:

Centre de presse Bio Suisse: 061 204 66 25